



Exercice clos le 31 décembre

2013

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Association POITOU CHARENTES NATURE

14 Rue Jean Moulin
86240 FONTAINE LE COMTE

ASSOCIATION POITOU-CHARENTES NATURE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association POITOU-CHARENTES NATURE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

SIÈGE SOCIAL : NIORT

Technopole Venise Verte
Rue Euclide, BP 8421
79024 NIORT Cedex 9
Tél. : 05 49 32 49 01
Fax : 05 49 32 49 17

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas Poitou
BP 20173
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Tél. : 02 51 69 06 10
Fax : 02 51 69 96 07

FUTUROSCOPE

Téléport 1 - @ 7 bis
Avenue de Galilée, BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. : 05 49 49 49 10
Fax : 05 49 49 01 54

LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment A, BP 409
85010 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 62 22 01
Fax : 02 51 62 20 43

PARIS

69 rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 01 58 36 09 45
Fax : 01 58 36 09 46

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note n° 2 de l'annexe « faits caractéristiques » concernant les créances fonds européens.

Les dossiers subventionnés par le FEADER ou le FEDER font l'objet d'un contrôle de services faits à posteriori par la DRAAF ou le SGAR. Les dossiers relatifs à l'année 2012 sont toujours en cours de contrôle au jour de l'arrêté des comptes.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Futuroscope, le 3 juin 2014

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit


Jean-Marc MENDES

BILAN
au 31 décembre 2013
(en euros)

ACTIF	BRUT	Amortissements et provisions	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12	PASSIF	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
Actif Immobilisé					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres	7 159	7 159	0	0	Réserves:		
Immobilisations corporelles	80 334	65 829	14 505	4 358	- Réserve légale		
Immobilisations financières	1 000		1 000	1 000	- Réserves réglementées		
					- Autres		
					Report à nouveau	186 630	12 773
					Résultat net de l'exercice (Bénéfice ou perte)	87 408	173 857
					Provisions réglementées	9 603	1 583
TOTAL I	88 493	72 988	15 505	5 358			
Actif circulant:					TOTAL I	283 642	188 213
Stocks et en cours (autres que marchandises)	17 267	9 143	8 124	12 429	Provisions pour risques et charges	73 595	30 000
Clients et comptes rattachés	166 836		166 836	352 892	TOTAL II	73 595	30 000
Autres créances	723 046		723 046	414 440	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	284 680	115 520
Valeurs mobilières de placement					TOTAL III	284 680	115 520
Disponibilités	80 165		80 165	31 618			
Caisse					Emprunts et dettes assimilées	0	0
					Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	334 907	454 854
					Autres dettes	0	3 237
TOTAL II	987 315	9 143	978 171	811 380	Dettes fiscales et sociales	17 069	25 082
Charges constatées d'avance (III)	216		216	168	TOTAL IV	351 975	483 173
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III)	1 076 023	82 131	993 892	816 906	TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	993 892	816 906

COMPTES DE RESULTAT SIMPLIFIÉ 2013

	CHARGES	2013	2012	Variation
	Achats :	42 915,20 €	13 928,66 €	208,11%
6011	Matières premières	- €	- €	NS
6037	Variations de stocks	4 305,15 €	2 488,64 €	-272,99%
6040	Achats prestations de service	10 450,00 €	- €	NS
6041	Photocopies	6 437,14 €	4 320,99 €	48,97%
605	Matériel	15 968,60 €	7 894,24 €	102,28%
6061	Eau - Electricité	2 267,48 €	1 811,53 €	25,17%
6063	Petit équipement	370,60 €	632,81 €	-41,44%
6064	Papier, Fournitures bureau	2 183,82 €	1 757,73 €	24,24%
6068	Autres fournitures (Carburant)	932,41 €	- €	NS
607	Achat de marchandises	- €	- €	NS
	Services extérieurs :	671 257,88 €	605 767,89 €	10,81%
611	Sous-traitance associations	650 950,81 €	590 391,48 €	10,26%
6132	Charges de loyer	17 288,68 €	13 337,04 €	29,63%
6155	Location mobilières, entretiens, matériels	451,36 €	110,37 €	308,95%
6160	Assurances	1 956,38 €	1 109,50 €	76,33%
6183	Doc technique	343,65 €	320,75 €	7,14%
6185	Réunions, séminaires	267,00 €	498,75 €	-46,47%
	Autres services extérieurs :	72 405,56 €	68 001,48 €	6,48%
622	Avocat, commissaire comptes	5 678,61 €	2 388,26 €	137,77%
6236	Imprimeurs	4 172,40 €	12 013,29 €	-65,27%
6238	Divers (publicité, dons...)	5 930,40 €	90,00 €	6489,33%
625	Déplacements, missions	47 756,29 €	47 853,49 €	-0,20%
6261	Timbres	1 388,57 €	1 182,26 €	17,45%
6262	Téléphone, Fax, Internet	2 475,66 €	2 438,05 €	1,54%
6270	Services bancaires	104,63 €	101,13 €	3,46%
6333	Uniformation (Formation)	4 899,00 €	1 935,00 €	153,18%
	Charges de personnel :	146 517,82 €	152 011,10 €	-3,61%
641	Salaires bruts	108 872,78 €	116 557,31 €	-6,59%
645	Charges	37 070,11 €	34 973,85 €	5,99%
6475	Médecine du Travail	574,93 €	479,94 €	19,79%
	Autres charges de gestion, charges financières :	1 552,32 €	1 395,10 €	11,27%
6586	Cotisations	1 552,32 €	1 395,00 €	11,28%
6587	Dons divers	- €	- €	NS
6616	Charges financières	- €	0,10 €	NS
	Charges exceptionnelles, amortissements, provisions :	286 893,57 €	125 121,26 €	129,29%
671	Charges exceptionnelles sur opérations	- €	8,20 €	NS
6720	Charges sur exercices antérieurs	- €	- €	NS
6788	Charges exceptionnelles	2 980,89 €	16 091,42 €	-81,48%
6811	Dotations aux amortissements	5 217,47 €	2 799,97 €	86,34%
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	43 595,21 €	30 000,00 €	45,32%
6817	Stocks et en cours	- €	4 571,67 €	-100,00%
6894	Engagements à réaliser sur subventions	235 100,00 €	71 650,00 €	228,12%
	Résultat	87 408,13 €	173 856,69 €	
	Total	1 308 950,48 €	1 140 082,18 €	14,81%

	PRODUITS	2013	2012	Variation
	Ventes - Prestations :	278 495,77 €	241 824,89 €	15,16%
7061	Prestations de service	- €	- €	NS
7062	Participation stages	- €	185,00 €	-100,00%
7063	Photocopies	7 539,64 €	6 482,17 €	16,31%
7066	Formations	8 240,00 €	- €	NS
7067	Suivi Cosea LGV	255 198,93 €	221 000,00 €	15,47%
7069	Ertudes extérieures	- €	4 368,80 €	-100,00%
7070	Ventes (livres)	6 302,91 €	9 339,22 €	-32,51%
7085	Frais de port	1 214,29 €	449,70 €	170,02%
	Subventions d'exploitation :	558 813,65 €	442 635,68 €	26,25%
74011	Ministère Environnement (DREAL Poitou-Charentes)	70 750,00 €	74 450,00 €	-4,97%
74020	Fonds européens FEDER	- €	49 880,00 €	-100,00%
74030	Fonds européens FEADER	218 910,94 €	209 648,61 €	4,42%
74030	Conseil Régional	180 432,71 €	108 657,07 €	66,06%
740410	Conseil Général des Deux-Sèvres	4 500,00 €	- €	NS
740420	Conseil Général de la Charente	4 000,00 €	- €	NS
740430	Conseil Général de la Vienne	8 500,00 €	- €	NS
74051	Fondation Léa Nature	- €	- €	NS
74055	Fondation Lisea biodiversité	59 720,00 €	- €	NS
740620	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	12 000,00 €	- €	NS
74052	Autre Mécénat	- €	- €	NS
	Autres produits de gestion courante, produits financiers :	12 420,74 €	22 023,65 €	-43,60%
7560	Cotisations	4 587,60 €	4 224,40 €	8,60%
758	Produits divers gestion, dons associations	7 080,58 €	17 363,46 €	-59,22%
765	Escomptes	- €	- €	NS
767	Produits nets sur cessions SICAV	- €	7,38 €	NS
768	Autres produits financiers (livret)	752,56 €	428,41 €	75,66%
	Produits exceptionnels reprises sur amortissements, provisions :	84 165,42 €	42 373,44 €	98,63%
771	Produits exceptionnels (ex. antérieurs)	0,21 €	1,61 €	-86,96%
7713	Dons particuliers	13 688,65 €	11 604,00 €	17,96%
777	Subventions d'équilibre	4 276,56 €	2 496,83 €	71,28%
7788	Produits exceptionnels	260,00 €	1,00 €	NS
7815	Reprises sur provisions pour risques	- €	- €	NS
7875	Reprises sur provisions pour charges	- €	- €	NS
7894	Report sur subventions attribuées	65 940,00 €	28 270,00 €	133,25%
	Transferts de charges :	375 054,90 €	391 224,52 €	-4,13%
7910	Transfert de charges d'exploitation (LGV assoc +Loyer)	362 123,27 €	384 165,41 €	-5,74%
7911	Aide CUI-CAE	8 267,73 €	6 479,58 €	27,60%
7915	Remboursement formations	4 560,10 €	- €	NS
7917	Remboursement frais de déplacements	103,80 €	579,53 €	-82,09%
7918	Remboursement frais divers	- €	- €	NS
	Déficit			
	Total	1 308 950,48 €	1 140 082,18 €	14,81%

Evaluation des contributions volontaires en nature

	CHARGES	2013	2012	
862	Mise à disposition gratuite de biens et services (Mainate FIFO)	190,00 €	190,00 €	
864	Personnel bénévole*	45 959,85 €	8 180,40 €	461,83%
	Total	46 149,85 €	8 370,40 €	

	PRODUITS	2013	2012	
870	Bénévolat*	45 959,85 €	8 180,40 €	461,83%
871	Prestation en nature	190,00 €	190,00 €	
	Total	46 149,85 €	8 370,40 €	

* (soit 3 152 heures recensées en réunions) * (soit 563 heures)

ANNEXE

Total du **bilan** avant répartition : **993 892,07 €**

Total des **charges**: **1 308 950,48 €**

Résultat : **87 408,13 €**

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'association sont établis conformément au règlement comptable CRC 99-01

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour l'ensemble du matériel
- Stocks : ils ont été valorisés au coût d'achat des marchandises

2. FAITS CARACTERISTIQUES

LGV :

Le travail de coordination mené dans le cadre de la convention avec Cosea sur la réalisation des mesures de réduction d'impact (achevées en 2013), les mesures compensatoires et maintenant les mesures de suivi sur la LGV Sud Europe Atlantique a permis le financement de 450 jours de travail pour Poitou-Charentes Nature en 2013, à la fois de la coordinatrice et de la chargée de mission, mais aussi pour le travail actif des bénévoles. Ceci a apporté des recettes pour un montant de 255 199 € pour Poitou-Charentes Nature en 2013 (221 000 € en 2012), ainsi que 351 260 € pour le travail des associations membres (374 000 € en 2012), inclus en transferts de charges sur l'exercice 2013.

ANNEXE

Fonds européens :

Afin de bénéficier de fonds européens FEADER encore disponibles jusqu'à fin 2013, une démarche a été entreprise auprès de la DREAL et du Conseil régional afin d'obtenir des cofinancements venant en contrepartie avant le 31 décembre 2013. Trois dossiers ont ainsi été déposés auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt pour solliciter des fonds sur ces actions prévues pour être menées en 2014 (Chiroptères arboricoles radiopistage et amélioration des connaissances et Chouettes et Hiboux). Ceci a conduit à accroître significativement le montant des fonds dédiés, ces 3 dossiers représentant à eux seuls un total de 85 020 €.

Par ailleurs, des dépenses avaient été engagées en 2012 pour un montant supérieur aux recettes acquises sur le dossier « Connaissance des Orthoptères du Poitou-Charentes 2^e phase » entraînant un déficit d'environ 5 000 € sur l'exercice. Les fonds européens obtenus en 2013 sur ce projet compensent cette perte et apportent un excédent du même montant en 2013, lié à 2012.

Créances fonds européens

Les subventions FEDER et FEADER en attente d'encaissement représentent 492 667 € dont :

- 259 529 € au titre de l'année 2012 ;
- 175 276 € au titre de l'année 2013.

Les dossiers subventionnés font l'objet d'une pré-étude par la DRAAF pour les dossiers FEADER et par le SGAR pour les dossiers FEDER sur la base des devis et dépenses prévues. Une fois la subvention votée, une convention est signée entre la DRAAF (FEADER) ou le SGAR (FEDER) et Poitou-Charentes Nature, récapitulant les éléments financiers et les échéances.

A l'issue des actions, le versement des subventions n'est réalisé qu'après un contrôle de pièces comptables et de service fait par la DRAAF ou le SGAR.

Au jour de l'arrêté des comptes les dossiers relatifs à l'année 2012 sont toujours en cours de contrôle par ces services.

3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Il a été repris en fonds dédiés la somme de 65 940 € correspondant à des subventions antérieures à 2013 relatives à des travaux non encore réalisés à la fin des exercices précédents. Il s'agit en l'occurrence de subventions sur projets qui n'étaient pas achevés au 31 décembre 2012.

Il a été provisionné en fonds dédiés la somme de 235 100 € correspondant à des subventions 2013 relatives à des travaux non encore réalisés à la fin de l'exercice (31/12/2013), sur des actions se déroulant à cheval sur 2 années ou bien dont les subventions ont été accordées en toute fin d'année 2013 pour des projets 2014 (89 500 €).

ANNEXE

La répartition des fonds dédiés est la suivante :

Montant	A	Augmentation	Diminution	A la clôture
Intitulé opération (année subv.)	l'ouverture			
Exposition et colloque ambroisie (2009) – AMBR09	540 €	0 €	540 €	0 €
Ambroisie affiche-plaquette (2009) – AMBR10	380 €	0 €	0 €	380 €
Ouvrage Oiseaux nicheurs 2 ^e ph. (2010) – OISN10	18 600 €	0 €	350 €	18 250 €
Plan Régional Odonates (2010) – PRAODO	7 420 €	0 €	7 420 €	0 €
Plan Régional Maculinea (2010) – PRAMAC	5 390 €	0 €	100 €	5 290 €
Préservation des landes (2011) – BRAN11	13 000 €	0 €	13 000 €	0 €
Plan Régional Chiro 2 ^e ph. (2011) – PRAC11	4 440 €	0 €	4 440 €	0 €
Oiseaux en hiver 2010-2013 (2012) – OISH13-16-17-79-86	4 000 €	0 €	4 000 €	0 €
Plan régional Maculinea 2 ^e phase (2012) – MAC12	9 090 €	0 €	100 €	8 990 €
Lépidoptères des Charentes (2012) – LEPI12-C	7 300 €	0 €	7 300 €	0 €
Lépidoptères du Poitou (2012) – LEPI12-P	8 300 €	0 €	8 300 €	0 €
Hirondelles des Charentes (2012) – HIR12-C	11 100 €	0 €	11 100 €	0 €
Hirondelles du Poitou (2012) – HIR12-P	6 500 €	0 €	6 500 €	0 €
Chauves-souris anthropophiles – amélioration des connaissances (2012) – CHIR12	19 460 €	0 €	2 790 €	16 670 €
Chouettes et Hiboux (2013) – CHIB13	0 €	3 200 €	0 €	3 200 €
Chouettes et Hiboux (2013) – CHIB14	0 €	32 900 €	0 €	32 900 €
Etude des chauves-souris anthropophiles : opération refuge – (2013) – CHIR13-S	0 €	18 400 €	0 €	18 400 €
Etude des chauves-souris anthropophiles : radiotracking (2013) – (CHIR13-R)	0 €	4 420 €	0 €	4 420 €
Etude des chauves-souris anthropophiles : opération refuge(2013) – CHIR14-S	0 €	22 380 €	0 €	22 380 €
Chauves-souris anthropophiles – amélioration des connaissances (2013) – CHIR14-BP	0 €	29 740 €	0 €	29 740 €
Gallaselle (2013) –GALL13	0 €	29 120 €	0 €	29 120 €
Hirondelles du Poitou (2013) – HIR13-P	0 €	10 530 €	0 €	10 530 €
Hirondelles des Charentes (2013) – HIR13-C	0 €	12 100 €	0 €	12 100 €

ANNEXE

Montant	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Intitulé opération (année subv.)				
Ilots de sénescence (1e phase) (2013) –ILOT13	0 €	1 790 €	0 €	1 790 €
Ilots de sénescence (2e phase) (2013) –ILOT14	0 €	3 900 €	0 €	3 900 €
Au cœur des landes du Poitou-Charentes 1 ^e phase (2013) –LAND13	0 €	18 650 €	0 €	18 650 €
Observatoire mortalité faune sauvage (2013) –MORT13-S	0 €	4 530 €	0 €	4 530 €
Prise en compte de la continuité écologique et Infrastructures routières (2013) –MORT13-I	0 €	25 160 €	0 €	25 160 €
Plan Régional Odonates (2013) –ODON13	0 €	15 000 €	0 €	15 000 €
Orthoptères état des lieux 2e phase (2013) –ORTHO13	0 €	3 280 €	0 €	3 280 €
TOTAL	115 520 €	235 100 €	65 940 €	284 680 €

NOTE SUR LES PRODUITS ET CHARGES

- Transferts de charges 791

Ils comprennent les remboursements de loyer (10 862,97 €), de frais de déplacements pour des réunions de France Nature Environnement (103,80 €), de frais de formation (4 560,10 €), d'avance de l'Etat sur salaire d'un contrat aidé (8 267,73 €), ainsi que 351 260 € correspondant aux factures des associations membres prises en charge par Cosea dans le cadre de la convention signée avec cette dernière.

NOTE SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 45 960 €, ce qui représente 3 152 heures de travail bénévole.

Les montants indiqués ont été établis à partir de fiches remplies par les bénévoles sur le temps consacré aux différentes actions.

Le barème horaire retenu est sensiblement égal au SMIC + charges, soit 14,58 €/h pour l'exercice 2013.

Il est à noter que de nombreuses heures bénévoles n'ont pas été retranscrites, donc non comptabilisées sur la plupart des programmes d'inventaires. Sont comptabilisées essentiellement les réunions concernant directement Poitou-Charentes Nature.

ANNEXE

NOTE SUR LES EFFECTIFS

- Retraite

Les indemnités conventionnelles dues aux salariés selon la Convention Collective Nationale de l'Animation en cas de départ en retraite représentent au 31/12/13 un montant total brut de 16 332 €, soit 23 142 € charges patronales comprises (1/4 de mois par année de présence jusqu'à 11 ans et 1/3 de mois par année de présence au-delà de 11 ans).

Il est à noter le départ début 2013 d'un salarié de l'association en fin de contrat CDD, mais sans impact significatif sur les comptes en raison de provisions effectuées en 2012 (cf. point 2).

- DIF

Les heures de Droit Individuel à la Formation dues aux salariés représentent 237,5 heures.

- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association

La direction de l'association est assurée par un bureau entièrement bénévole. En conséquence il n'y a pas de rémunération correspondante.

4. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Variations de l'actif immobilisé :

	A l'ouverture	Acquisition	Cession	A la clôture
Immobilisations corporelles brutes	64 970	15 364	0	80 334
Immobilisations incorporelles brutes	7 159	0	0	7 159

Variations des amortissements

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	60 612	5 217	0	65 829
Immobilisations incorporelles	7 159	0	0	7 159

ANNEXE

Variations des stocks

Pas d'éléments significatifs

Frais d'établissement : Non applicable

Fonds commercial : Non applicable

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances :

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	1 000	0	1 000
Actif circulant & charges d'avance	890 099	639 899	250 200
TOTAL	891 099	639 899	251 200

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

Immobilisations financières 1 000 €
 Clients & comptes rattachés : 166 836 €
 Autres créances : 723 046 €
 Disponibilités : 80 165 €

Charges constatées d'avance : 216 €

Charges à répartir : Non applicable

ANNEXE

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : Actions ou parts sociales : Non applicable

Autres réserves : 0

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s’élève à 73 595 € en 2013, elles sont destinées à couvrir des risques potentiels liés :

- au recouvrement de certaines créances,
- aux charges que l’association devra autofinancer dans le cadre d’actions engagées en 2013 et s’achevant en 2014,
- aux charges résultant d’un départ en retraite devant intervenir en 2014.

Etat des dettes :

	Montant brut	à 1 an au plus	+1 an -5 ans	à plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses	0			
Fournisseurs	334 907	334 907		
Dettes fiscales & sociales	17 069	17 069		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	0			
Produits constatés d'avance	0			
TOTAL	351 976	351 976	0	0

Dettes représentées par des effets de commerce : Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts & dettes établissement de crédit : 0 €
 Emprunts & dettes financières diverses : 0 €
 Fournisseurs : 334 907 €
 Dettes fiscales & sociales : 17 069 €
 Autres dettes :

Produits constatés d'avance : 0 €

ANNEXE

DÉTAIL PRODUITS ET CHARGES

Produits à recevoir :

- Subventions à recevoir : 713 271,85

- Conseil Régional 2010 : 9 000,00
- DREAL 2010 : 4 450,00
- Union Européenne FEDER 2010 : 14 228,00
- Union Européenne FEADER 2011 : 73 694,09

- Conseil Régional 2012 : 10 160,00
- DREAL 2012 : 33 223,50
- Union Européenne FEDER 2012 : 49 880,00
- Union Européenne FEADER 2012 : 135 954,52

- Conseil Régional 2013 : 117 250,80
- DREAL 2013 : 30 020,00
- Union Européenne FEADER 2013 : 218 910,94
- Conseil Général 79 4 500,00
- Agence de l'Eau Adour-Garonne 12 000,00

- Débit. Créd. Div. Produits à recevoir :

Les subventions à recevoir correspondent à des actions en cours et non terminées ou en cours de paiement ou dont les rapports n'ont pas encore été transmis.